

taient plus. Toutes les nations étaient à ses pieds. Mais je ne crois pas que le premier ministre ait gagné autant de lauriers. Le public lui a fait don d'une élection, mais c'était là une chose subie plutôt que son œuvre. Il y a tout un monde de différence entre César et le premier ministre. Il est arrivé à maintes reprises, voyons-nous dans l'histoire britannique, que l'on ait ainsi cherché à enlever au peuple le droit de contrôle sur le trésor. Ainsi, les souverains de la maison des Stuart voulaient se rendre maîtres du trésor et il s'ensuivit la lutte qui aboutit à la mort de l'un d'eux. Nous voyons qu'il en était de même avec le "family compact." Nous nous rappelons tous la misère dans laquelle furent plongées les classes pauvres de ce pays, mais après une lutte de plusieurs années le peuple du Canada parvint, avec l'aide du gouvernement anglais, à obtenir le contrôle des fonds publics. Or, monsieur l'Orateur, nous prétendons qu'après une lutte de cette nature livrée dans le passé, l'histoire ne devrait pas se répéter aujourd'hui. Cependant on nous demande de céder à une seule personne ce droit de disposer des deniers publics. Non, nous sommes des adhérents convaincus au principe en vertu duquel ceux qui acquittent les impôts doivent en avoir le contrôle sans réserve. Le public, en votant, devrait n'avoir en vue que ses propres intérêts.

Parlant des fonds qui ont été affectés au soulagement du chômage au cours de la dernière session, je me demande si les honorables membres ont observé que pour chaque montant de \$100 utilisé, les travailleurs n'ont touché que \$30. Voilà qui nous fait voir comment le coulage peut se produire dans la dépense des deniers publics. Il serait curieux de savoir où sont allés les autres 70 p. 100. L'honorable député qui vient de reprendre son siège (M. Beynon) a laissé soupçonner qu'une partie était allée à quelques-uns des libéraux chargés de l'administration des fonds à différents endroits du pays. Décidément, il ne nous paraissait guère dans l'ordre que 70 p. 100 des fonds aillent aux porteurs de cols blancs alors que les travailleurs n'en touchent que 30 p. 100.

M. TURNBULL: N'est-il pas vrai qu'une bonne partie des 70 p. 100 ont servi à l'achat de matériaux qui étaient le produit du travail de la classe ouvrière?

M. BLAIR: Je ne suis pas certain que les 70 p. 100 aient servi à l'acquisition de matériaux, mais à n'en pas douter on a dû y consacrer une bonne partie. Je crois savoir que, dans la Colombie-Anglaise, on trouve un peu partout des matériaux et des fournitures qui n'ont jamais été utilisés. Je tiens de bonne

[M. Blair.]

source qu'une bonne partie des outils, par exemple, n'ont jamais servi, mais ont été remis à des particuliers. Mais, nul doute, une partie des 70 p. 100 a servi à l'achat de fournitures.

A propos des traitements, j'aurais un mot à dire de la réduction qui a fait l'objet d'un débat dans cette Chambre, l'autre jour. Dans son application générale, le principe n'était pas tout à fait acceptable. Il avait été d'abord proposé de décréter la réduction uniforme de 10 p. 100 applicable à tous les traitements du personnel. Ensuite, à la demande de quelques honorables membres, cette proposition fut modifiée de façon à ne diminuer que de 5 p. 100 les traitements inférieurs. On aurait dû pousser plus loin l'application de ce principe, et les traitements de ceux qui touchent quinze ou vingt mille dollars auraient dû être réduits d'une proportion plus forte que ne le sont les traitements ou les indemnités de quatre mille dollars. Je pense également que les traitements de la gendarmerie à cheval, des états-majors de la marine et de la milice devraient être diminués à l'égal des traitements des autres fonctionnaires, et que les émoluments des juges devraient aussi être diminués tout comme le seront les indemnités des membres du Parlement.

Par son attitude à l'égard des travailleurs, le premier ministre a fait voir qu'il ne comprend pas les classes les moins aisées. Il n'y a peut-être pas de sa faute. Il ne lui a peut-être pas été donné d'entrer en contact avec elles. Pour bien comprendre les gens, il faut vivre au milieu d'eux; il faut avoir passé par des difficultés de même nature que celles qu'ils éprouvent. Le premier ministre de ce gouvernement est enclin à se contenter d'offrir une obole aux indigents. On pousse trop loin cette attitude qui consiste à se désintéresser complètement des miséreux après leur avoir fait l'aumône. Dans ce que le gouvernement fait aujourd'hui, il ne tient aucun compte de l'avenir. C'est là une manière irréfléchie d'atténuer le chômage. Le Canada ne peut suffire bien longtemps à donner ainsi sans relâche. Sans doute, il nous faut nourrir ceux qui sont dans le besoin, mais nous devrions songer à l'avenir et prendre les mesures voulues pour empêcher la répétition de l'état de choses actuel. La Providence a doté notre pays de ressources abondantes, et à coup sûr, le gouvernement n'est pas à ce point dépourvu d'idées pratiques qu'il ne peut rien faire pour assurer un travail continu à la population. Nous avons de vastes forêts, des mines et des pêcheries et nous devrions nous préoccuper de leur mise en valeur, plutôt que de nous borner à faire une simple aumône, chose qui répugne à tous.